



An agency of the Government of Ontario
Un organisme du gouvernement de l'Ontario

1 Stone Road West, Box 3660, Stn. Central
Guelph, ON N1H 8M4
1-888-247-4999 Fax: 519-826-4334

1 Stone Road West, C.P. 3660, succ. Centrale
Guelph (Ontario) N1H 8M4
1 888 247-4999 Téléc. : 519 826-4334
agricorp.com

Autorisation d'un ou de tiers Agri-stabilité

Nom et structure juridique		
Nom du participant	Nom de la société par actions ou de la fiducie (s'il y a lieu)	NIP Agri-stabilité
Coordonnées des tiers		
<p>Agricorp reconnaît le participant comme la première personne-ressource pour le programme Agri-stabilité. Si vous désirez qu'Agricorp partage vos renseignements personnels avec un agent ou un tiers qui agit en votre nom, vous devez désigner cette ou ces personnes, ou un cabinet comptable, comme personnes-ressources autorisées en remplissant le présent formulaire. Agricorp répondra aux questions de ces personnes autorisées; cependant, toute la correspondance continuera d'être envoyée au participant. Vous devez avertir Agricorp si vous changez d'agent ou de tiers.</p> <p>Le participant autorise la ou les personnes suivantes, ou le cabinet comptable suivant, à communiquer avec Agricorp concernant l'information sur le programme Agri-stabilité au nom du participant et autorise par la présente Agricorp à divulguer et à discuter de l'information sur le programme Agri-stabilité du participant avec ces personnes autorisées, y compris des renseignements personnels et confidentiels qui se trouvent dans le dossier Agri-stabilité du participant.</p>		
Agent (p. ex., cabinet comptable)		
Nom de l'agent	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur
Adresse		Adresse électronique
Autre personne-ressource (p. ex., conjoint[e])		
Nom de la personne-ressource	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur
Adresse		Adresse électronique
Signature		
Signature du participant		Date

Collecte, utilisation et divulgation de renseignements : Veuillez consulter la section « Formulaire de déclaration du demandeur » à la page 4 de votre formulaire du programme Agri-stabilité ou la section « Déclaration du participant » à la page 3 du formulaire du nouveau participant.

2010-08-16

English version available